

# MENTION D'UN PROJET EN LIEN AVEC LA VSAD DANS LE MIM

Sous réserve de l'espace disponible, les partenaires du niveau 1 sont admissibles à faire paraître une mention d'un projet en lien avec la VSAD dans le Mensuel d'information municipale, lequel est publié mensuellement dans le journal local.

- Le Service des communications de la VSAD est responsable des informations publiées dans le Mensuel d'information municipale.
- Le partenaire doit adresser son contenu à publier à [communications@vsad.ca](mailto:communications@vsad.ca).
- Le document envoyé doit respecter les éléments suivants :
  - Format WORD
  - Caractère Arial 10 points
  - Sans interligne
  - Photos en format JPG, envoyées séparément

**Pour informations :** Stéphanie Simard ou Alexandra Fontaine, agentes aux communications, à [communications@vsad.ca](mailto:communications@vsad.ca)

